



Saint-Lambert est une ville essentiellement résidentielle. Depuis des générations, la vie quotidienne y reflète une tradition de bien vivre. Si vous demandez à un citoyen les raisons pour lesquelles il vit à Saint-Lambert, il vous parlera, entre autres, de charme, de tranquillité, de commodité et de sécurité. La Ville de Saint-Lambert est considérée comme un grand village à dimension humaine, offrant boutiques, restaurants, galeries d'art et services de toutes sortes.

La Ville de Saint-Lambert est composée d'une équipe dévouée et qualifiée de professionnels multidisciplinaires. L'environnement de travail est accueillant et stimulant. Si vous désirez vous développer au sein d'une équipe de collaborateurs compétents, tout en contribuant, à votre façon, au bien-être de la communauté, nous vous invitons à consulter l'offre d'emploi ci-dessous :

CONSEILLER (ÈRE) AUX RESSOURCES HUMAINES

Rôles et responsabilités

Sous l'autorité du directeur des ressources humaines, le conseiller en gestion des ressources humaines aura à assurer le déploiement et la coordination des meilleures pratiques en matière de relations de travail, recrutement, rémunération, gestion de la performance et développement des compétences.

De manière plus précise, le conseiller en gestion des ressources humaines doit notamment:

- Accompagner les gestionnaires au niveau de la gestion quotidienne de leur équipe de travail et en matière de gestion des relations de travail
- Jouer un rôle conseil au niveau de l'application des conventions collectives en vigueur;
- Assurer la conformité de l'organisation quant aux lois et règlements en vigueur en matière de gestion des ressources humaines;
- Participer à l'élaboration de stratégies en relations du travail et en assurer l'application;
- Assurer une communication continue avec les employés et les représentants syndicaux sur les sujets touchant les relations du travail;
- Être responsable des comités de relations de travail des cols bleus et des cols blancs;
- Procéder à la rédaction de mesures disciplinaires lorsque requis et conseiller les gestionnaires sur les situations disciplinaires;
- Accompagner les gestionnaires dans l'ensemble du processus de règlement des griefs;
- Agir en tant que support lors de la préparation des dossiers d'arbitrage et également à la préparation et à la négociation des conventions collectives;
- Être responsable du comité de santé et sécurité au travail pour les cols blancs;
- Participer activement au programme de prévention en SST;
- Participer et gérer le processus d'embauche et d'accueil des nouveaux employés;
- Gérer les processus de mouvement de personnel à l'interne;
- Élaborer et interpréter les politiques relatives aux ressources humaines;
- Être responsable de l'évaluation des emplois syndiqués;
- Encadrer les activités liées au dossier portant sur le maintien de l'équité salariale des cadres et des emplois syndiqués;
- Effectuer toute autre tâche jugée pertinente à sa fonction et demandée par son supérieur.

Formation

Baccalauréat en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines;

Expérience

Minimum de trois (3) à quatre (4) années d'expérience dans une fonction similaire (acquis dans le domaine municipal, est un atout);

Bonne connaissance des lois et des pratiques relatives aux ressources humaines



Aptitudes

Faire preuve de rigueur, d'autonomie, de créativité, d'ouverture d'esprit et d'intégrité;
Maîtriser la résolution de problèmes;
Capacité à faire face à l'incertitude et à l'ambiguïté;
Sens profond du service à la clientèle;
Bonne capacité de jugement;
Connaissance des outils informatiques;
Maîtrise de la langue française (oral et écrit).

Conditions d'emploi

Le salaire tiendra compte du niveau d'expertise de la personne retenue. La Ville de Saint-Lambert offre une rémunération concurrentielle, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. L'échelle salariale du poste débute à 68 036\$ et se termine 85 082\$ pour l'année 2017. Le salaire sera défini selon l'expérience et la formation du candidat retenu.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de concours 2017-035 avant le 18 novembre 2017 :

Ville de Saint-Lambert
Directeur des ressources humaines et des communications
55, avenue Argyle, Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Télécopieur : 450 672-3732
Courriel : philippe.roy@saint-lambert.ca

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées par téléphone. Vous pourriez être contacté avant la fin de la date d'affichage.

La Ville souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.